

GRAMMONT : LE DOMAINE DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

Une politique sportive ne saurait s'élaborer valablement sans que soit inscrite, dans le cadre de l'école, une véritable initiation aux sports dont le but essentiel serait d'amener l'enfant à connaître son corps et ses possibilités par le jeu.

Dans ce rôle précurseur qui nous est dévolu une Ecole Municipale des Sports sera créée et les travaux nécessaires à son implantation vont commencer incessamment à Grammont où une plaine de jeux de 22 hectares, sera aménagée par tranches successives.

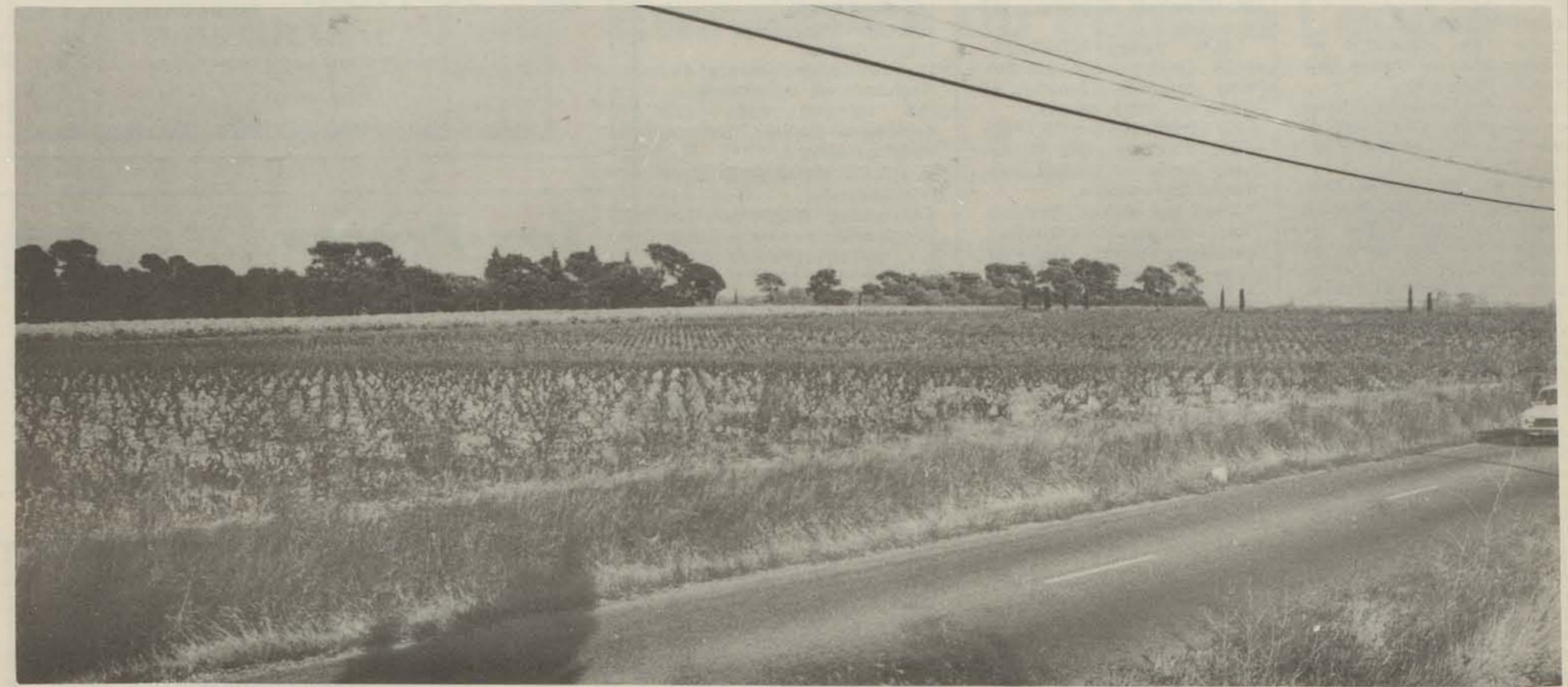
Les enfants des écoles, le mercredi et le samedi, pourront pratiquer le sport qu'ils aiment et qui leur convient le mieux. Ces enfants seront encadrés par des moniteurs mis à leur disposition par les différentes associations sportives de la Ville. Il apparaît meilleur de demander aux clubs et

associations de coordonner leurs efforts au profit de la jeunesse sur des bases clairement définies par les associations elles-mêmes. Il est donc nécessaire d'établir un dialogue permanent avec les associations qui agissent sur le terrain du cadre de vie. Puisque nous considérons que le fondement de l'éducation physique et sportive de l'enfant repose dans la formation, nous devons solliciter une collaboration étroite avec l'école publique, et bien entendu, avec la Jeunesse et Sports.

Dans le cadre de la formation et l'éveil de l'enfant, il est prévu dans le fonctionnement de l'école des sports, des rencontres avec les autres clubs de la Ville. Des petits tournois seront organisés pour disputer certains prix. Notre ambition ne s'arrête pas en ce stade. Il est également prévu des rencontres à l'éche-

lon interdépartemental ainsi que des déplacements à l'étranger, avec les villes jumelées avec Montpellier. Ainsi, les enfants de notre Ville, ceux qui n'ont pas beaucoup de moyens d'évasion pourront, grâce au sport, découvrir d'autres horizons. Leur formation pourra bénéficier de ces avantages faits de voyages et de contacts avec d'autres gens. C'est une création prestigieuse sociale. Les activités physiques et sportives sont une manifestation indispensable à l'équilibre humain, un facteur d'éducation au même titre que les autres composantes du système éducatif, un éveil social que toute la jeunesse se doit d'acquiescer, de conserver, de développer et de maîtriser.

P. PERALDI
Adjoint aux sports



L'emplacement sur lequel s'élèvera l'Ecole Municipale des Sports

VINGT HECTARES AMENAGES

20 hectares du domaine de Grammont sont réservés aux équipements sportifs.

Le programme d'aménagement de cette réservation prévoit :

- 6 plateaux polyvalents (hand, volley, basket)
- 6 terrains d'entraînement de football dont 2 polyvalents (football et rugby)
- 10 courts de tennis

Les bâtiments vestiaires, sanitaires, abri, cafétéria, groupés en «Village» pour ces plateaux et terrains.

- 1 stade avec terrain gazonné, tribune couverte, vestiaires et annexes.

- 1 salle de sports comportant deux aires de jeux couvertes de 40x20 (Type C) les vestiaires et annexes.

Des installations d'athlétisme : saut en hauteur, en longueur, lancer, piste de vitesse, etc...

La première tranche des travaux va démarrer.

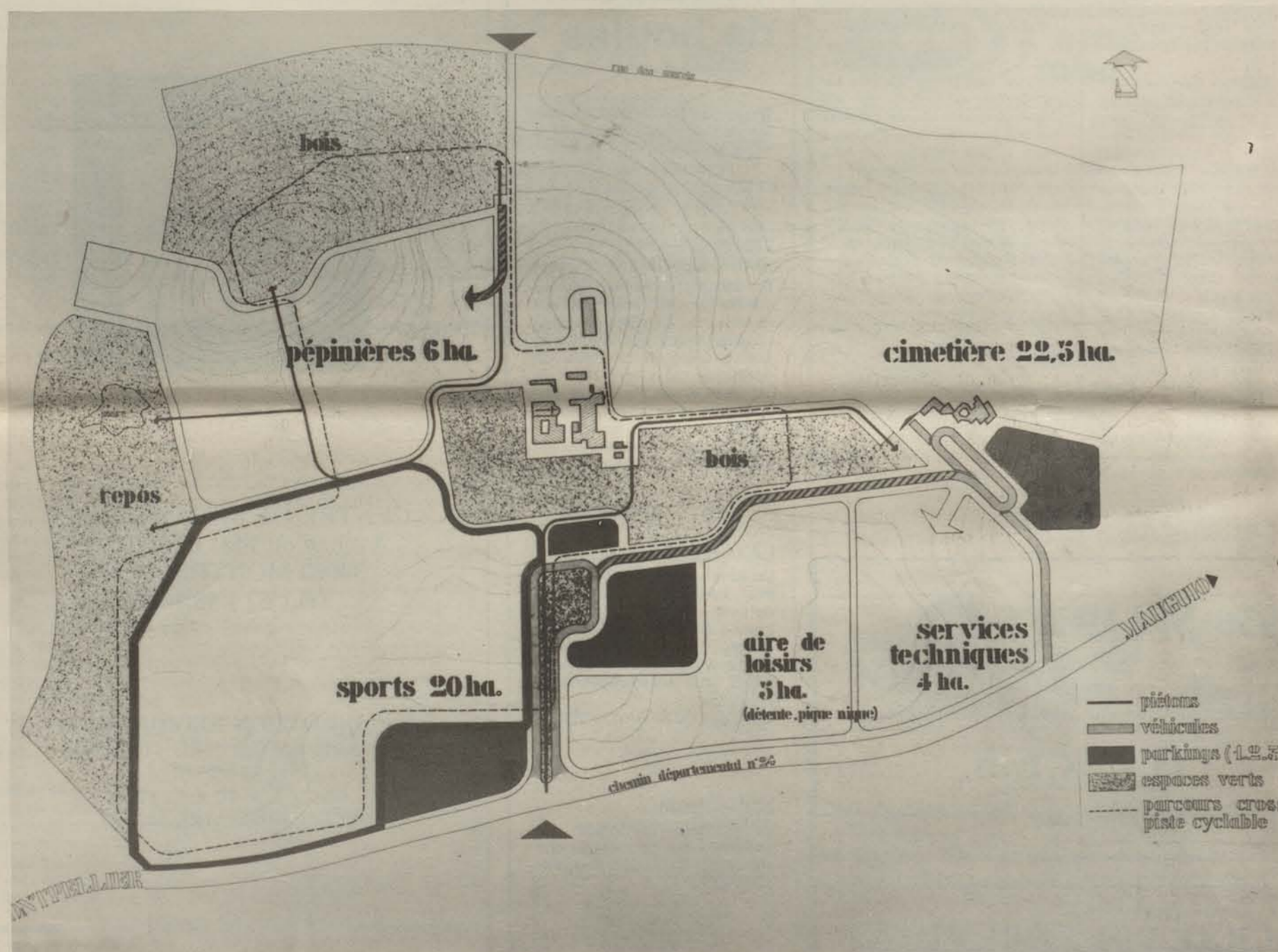
Elle comporte :

- les 6 plateaux polyvalents

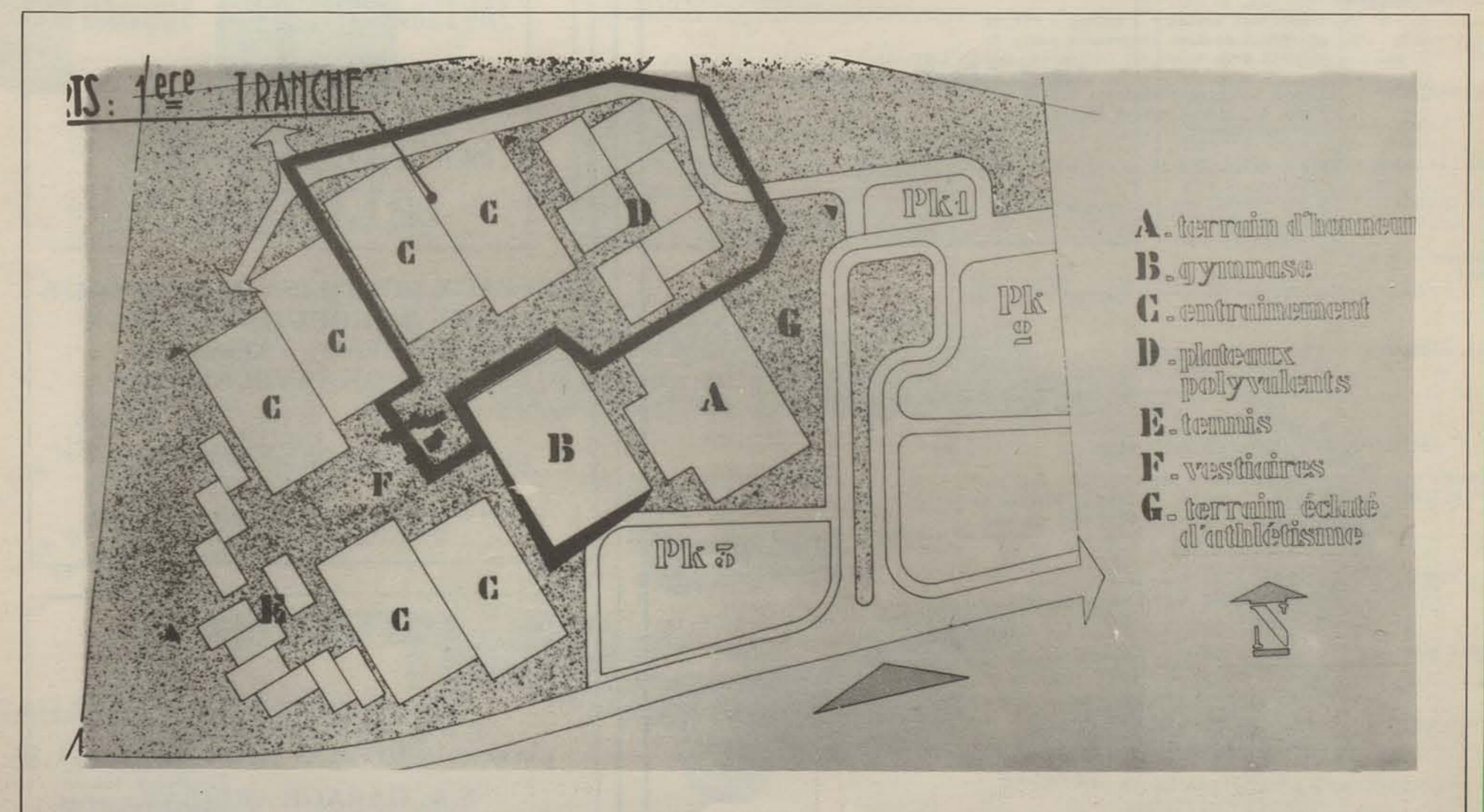
- 2 terrains d'entraînement

- vestiaires et annexes correspondantes
Un crédit de 2.500.000 F. est affecté à cette première tranche.

Dès la mise en service de ces premières installations, courant 1979, l'école municipale des sports pourra fonctionner. Elle accueillera les enfants, les mercredi et samedi pour l'enseignement et l'entraînement aux différentes activités sportives, sous la direction de moniteurs, le transport étant assuré par un service de cars spéciaux.



Entouré d'un trait fort, l'espace réservé aux sports.



STERCKEMAN

CARAVANING LOISIRS Concessionnaire

9Km Montpellier sur N 113 34740 VENDARGUES-Tél.70.11.72
GEAUDAN CARAVANES

94, Av. Carnot
11100 NARBONNE
Tél. 65.08.18

Route de Chabrit
48000 MENDE
Tél. 65.08.02

Installateur agréé «Electrolux»-Dépositaire «Camping Gaz»-«Campo Gaz»
SERVICE VENTE AGREE C.A.M.I.F.-C.S.F.-T.C.F.
TOURISME ET TRAVAIL
Vente-Reprise-Entretien-Location Neuf et occasion
Réparation toutes marques-Gardiennage
Atelier de réparation agréé M.A.I.F.
MERCURE DE L'ELITE EUROPEENNE

A. SARIVIERE

Horticulteur - Fleuriste et Paysagiste
18, rue de la Bandido
Avenue Maréchal-Leclerc
MONTPELLIER
Tél : 92-15-01

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE PEINTURE
RAVALEMENT
VITRERIE

A. ESTEPA

« Les Grillons »
No 15
Route de Lavérune
Saint-Jean-de-Védas
Tél : 27.55.21